



Communiqué de presse

Amiens, le 18 janvier 2019

Centre Hospitalier Philippe Pinel La détermination du personnel finit par payer !

Après 7 mois de grève du personnel de l'hôpital Psychiatrique Philippe Pinel et près de 4 mois de campement 24h/24 devant l'hôpital.

Après avoir occupé les locaux de l'ARS 3 jours et 2 nuits.

Après s'être enchaîné aux grilles de l'ARS.

Après une table ronde avec l'ARS et 4 réunions de négociations avec la Direction

Une partie des revendications du personnel ont été entendues.

Lors de la réunion de négociations du 10 janvier 2019, un accord de fin de conflit est discuté entre les organisations syndicales CGT, FO, SUD et la Direction.

FO le signe le 11 janvier.

Cet accord est validé par un vote à l'unanimité du personnel réuni en Assemblée Générale le 16 janvier par la CGT et est signé par la CGT, SUD et la Direction le 18 janvier 2019.

L'accord de fin de conflit comprend la création de 30 postes soignants, infirmiers et Aides-soignants dans les unités d'hospitalisation dont les 10 postes d'infirmiers déjà gagnés cet été, la titularisation de 25 contractuels et la CDIisation de certains CDD.

Ces avancées vont permettre, d'une part de diminuer la précarisation de l'emploi, de pérenniser les postes créés et réduire le turn-over des soignants dans les unités de soins et d'autre part d'augmenter la présence soignante auprès des patients.

Cependant, tout est loin d'être réglé.

Les conditions d'accueil des patients restent fortement dégradées. Il n'a pas été trouvé de point d'accord pour régler la sur-occupation des unités de soins et les lits supplémentaires sont toujours installés en surnombre dans les chambres. Le projet, élaboré par le personnel, d'ouverture d'une unité de soin, pourtant transitoire, a été rejeté en collège médical et en CME.

Le projet de maison et appartements tremplins intra-muros, élaboré également par le personnel, n'a pour l'instant pas été retenu.

Il n'a pas été trouvé non plus de point d'accord sur la création de poste pour les autres catégories socio-professionnelles, ASH, ouvriers, techniques, administratifs, pourtant eux aussi en sous-effectif et indispensable pour la bonne prise en charge des patients.

D'autres combats nous attendent rapidement et nous restons prêts à mobiliser de nouveau si nécessaire.

Cependant, cette longue et inédite lutte, possible grâce à un personnel et des syndicats mobilisés et déterminés, montre que des victoires sont possibles, en cette période où, pourtant, le recul social et la casse du service public sont plus que jamais d'actualité.

Cette lutte, contrairement à ce qu'avance la Direction, a valorisé l'image de l'hôpital Philippe Pinel et de la psychiatrie, en montrant un personnel déterminé et pugnace, prêt à tout pour défendre les soins, les patients et son hôpital public.

Pour la CGT du Centre Hospitalier Philippe Pinel
Chrystèle Leclercq